

L'Assurance Retraite publie son baromètre annuel sur « Les Français et la retraite »

Paris, le 17 novembre 2009

Le deuxième baromètre annuel de la retraite effectuée par LH2 pour le compte de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) montre une très grande stabilité de l'opinion.

Les Français sont massivement attachés à leur système de retraite. 87 % d'entre eux souhaitent le maintenir. Plus de 3 Français sur 5 souhaitent le sauvegarder par la réforme, 1 sur 5 affirmant qu'il faut conserver le système en l'état.

Cette adhésion quasi-unanime n'est pas exempte d'inquiétudes et de critiques sur la fiabilité, la solidité et le caractère équitable de notre système de retraite.

S'agissant des pistes d'équilibre, les Français rejettent très clairement celle tendant à diminuer les pensions (18 % d'approbation). On notera que l'augmentation des cotisations (47 %) et l'allongement de la durée d'activité (42 %) ne recueillent pas d'adhésion majoritaire, ce qui montre -s'il en était besoin- la difficulté d'une réforme.

Enfin, trois âges de la retraite semblent clairement se dessiner pour les Français :

- l'âge « rêvé », qui reste aux alentours de 57 ans ;
- l'âge « contraint », c'est-à-dire l'âge auquel ils pensent qu'ils devront partir en retraite : il est désormais de 64 ans (63 ans en 2008) ;
- l'âge « d'équilibre », c'est-à-dire l'âge qui justifierait pour eux -en échange d'une pension satisfaisante- de décaler leur départ en retraite : cet âge est de 62 ans.

Retrouvez l'ensemble du diaporama actualisé en cliquant [sur ce lien](#).


Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

CONTACTS PRESSE :

Virginie Rault – Tél. : 01 55 45 51 34 – Mél. : virginie.rault@cnav.fr Violaine Leyder – Tél. : 01 55 45 88 93 – Mél. : violaine.leyder@cnav.fr